



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 mai 2015 — N° 92

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner la saison de la pêche aux Îles-de-la-Madeleine.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter deux municipalités de sa circonscription qui ont reçu le Prix Reconnaissance 2015 de l'Association des plus beaux villages du Québec.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme Nourri-Source.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter le Club d'astronomie le ciel étoilé de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

21 mai 2015

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Alain Guimond.

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le travail des pompiers lors du feu de forêt à Saint-Joseph-du-Lac.

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de rendre hommage aux peintres de la Fondation La Norditude.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de féliciter MM. Jérémie Blanchard et Samuel Reiher du Club de water-polo Saint-Lambert.

À 9 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 19.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme David (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 492 Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 492.

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport 2012-2013 de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
(Dépôt n° 1143-20150521)

Puis, elle dépose les rapports annuels 2013-2014 des ordres professionnels suivants :

Collège des médecins du Québec
(Dépôt n° 1144-20150521)

Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec
(Dépôt n° 1145-20150521)

Ordre des audioprothésistes du Québec
(Dépôt n° 1146-20150521)

Ordre des chimistes du Québec
(Dépôt n° 1147-20150521)

21 mai 2015

| | |
|---|--------------------------|
| Ordre des denturologistes du Québec | (Dépôt n° 1148-20150521) |
| Ordre des infirmières et infirmiers du Québec | (Dépôt n° 1149-20150521) |
| Ordre des ingénieurs du Québec | (Dépôt n° 1150-20150521) |
| Ordre des ingénieurs forestiers du Québec | (Dépôt n° 1151-20150521) |
| Ordre des médecins vétérinaires du Québec | (Dépôt n° 1152-20150521) |
| Ordre des podiatres du Québec | (Dépôt n° 1153-20150521) |
| Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec | (Dépôt n° 1154-20150521) |
| Ordre professionnel des sexologues du Québec | (Dépôt n° 1155-20150521) |
| Ordre des psychologues du Québec | (Dépôt n° 1156-20150521) |

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 avril 2015 par M. Paradis (Lévis) concernant l'opposition à l'installation d'une porcherie à Saint-Damien-de-Buckland;

(Dépôt n° 1157-20150521)

La réponse à la question écrite n° 63 concernant la création d'une équipe de travail au sein du Secrétariat à l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques ayant un mandat sur la protection des données confidentielles des électeurs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 mai 2015 par M. Gaudreault (Jonquière).

(Dépôt n° 1158-20150521)

21 mai 2015

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 20 mai 2015, que lui a adressée M. Amir Khadir, député de Mercier, l'informant de son retrait à titre de membre de la Commission de l'aménagement du territoire;

(Dépôt n° 1159-20150521)

Une lettre, en date du 21 mai 2015, que lui a adressée M. Stéphane Billette, whip en chef du gouvernement, l'informant du retrait de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré à titre de membre de la Commission de l'aménagement du territoire, conformément à l'article 121 du Règlement.

(Dépôt n° 1160-20150521)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 15 et 16 avril, ainsi que les 13 et 14 mai 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de règlement relatif au Règlement sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 20 mai 2015 relativement à ce mandat. Le rapport contient des observations et 3 recommandations.

(Dépôt n° 1161-20150521)

Dépôts de pétitions

M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 252 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du programme AccèsLogis.

(Dépôt n° 1162-20150521)

21 mai 2015

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 614 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le statut d'établissement autonome au Collège Champlain–St-Lawrence.

(Dépôt n° 1163-20150521)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 2 février 2015, adressée à M. Philippe Couillard, premier ministre, par M. Marcel Junius, Mme Phyllis Lambert, M. Richard M. Bégin, Mme Chantal Crête et 57 cosignataires, concernant l'opération « Renaissance du patrimoine ».

(Dépôt n° 1164-20150521)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme Samson (Iberville) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale célèbre la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement;

QU'elle souligne le travail des acteurs qui participent activement à la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO et la valorisation de ses principes et objectifs au Québec, au Canada ainsi qu'au sein de forums internationaux;

21 mai 2015

Enfin, que l'Assemblée nationale réitère son engagement envers cette convention.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Traversy (Terrebonne) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande à la Commission des relations avec les citoyens de se réunir en séance de travail, avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale en juin prochain, afin de procéder à l'étude des mécanismes entourant la vente de garderies privées subventionnées.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant les montants annuellement dévolus aux anciens premiers ministres; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral d'augmenter les transferts au gouvernement du Québec afin que celui-ci puisse augmenter les ressources financières consacrées au développement de logements abordables;

21 mai 2015

QUE l'Assemblée nationale demande également au gouvernement fédéral de poursuivre les subventions fédérales pour les locataires à faible revenu habitant des logements sociaux ou des HLM afin de conserver un nombre suffisant de logements accessibles à ces personnes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 18, 19, 20 et 31 août ainsi que le 3 septembre 2015, à la salle Louis-Joseph-Papineau et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Association des pédiatres du Québec
Association médicale du Québec
Association pour les droits des non-fumeurs
Association pulmonaire du Québec
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal (Sacré-Cœur)
Centre jeunesse de Montréal
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
Conseil québécois sur le tabac et la santé
Le Directeur de santé publique
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (Québec)
Association des propriétaires du Québec
Imperial Tobacco
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Association des restaurateurs du Québec
Conseil des chaînes de restaurants du Québec
M. Patrick St-Onge, Café Hookah Lounge
Coalition contre le tabac de contrebande
Institut national de santé publique du Québec

21 mai 2015

Institut Philippe-Pinel
Réseau du sport étudiant du Québec
Société canadienne du cancer (Québec)
Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes
du Québec
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec
Association des détaillants en alimentation du Québec
Brevages Blue Spike
Vapur
D^r Gaston Ostiguy, pneumologue, D^r Paul Poirier responsable du
Pavillon de prévention des maladies cardiaques à l'Institut
universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
et D^r André Castonguay, expert toxicologie du tabac
D^r André Gervais, pneumologue
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Ministère de la Sécurité publique
Coalition Priorité Cancer
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Institut de cardiologie de Montréal

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes
partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire
formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle
et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre déléguée à la Réadaptation, à la
Protection de la jeunesse et à la Santé publique soit membre de
ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

21 mai 2015

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Dufour, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Bonaventure soit nommé membre de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Saint-Jérôme;

QUE la députée de Taschereau soit nommée membre de la Commission des institutions en remplacement de la députée d'Hochelaga-Maisonneuve;

QUE la députée d'Hochelaga-Maisonneuve soit nommée membre de la Commission des relations avec les citoyens en remplacement du député de Verchères, et membre de la Commission de l'administration publique en remplacement du député de Saint-Jérôme;

QUE le député de Verchères soit nommé membre de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Bonaventure;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

21 mai 2015

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail et modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de visionner, dans le cadre du mandat d'initiative sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux, le documentaire *Le prix à payer* en compagnie de la coscénariste, Mme Brigitte Alepin, et par la suite d'échanger avec elle.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 29 mai 2015, M. Bonnardel (Granby) s'adressera à M. Leitão, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les nombreuses hausses de taxes et de tarifs imposés par le gouvernement libéral aux citoyens québécois ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 42 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 42 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 26 mai 2015, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

21 mai 2015

À 12 h 55, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 mai 2015, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON